



DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

3003 Berne, le 31 juillet 1969

p.B.25.31.Gr.5. - ZR/rö

Prière de rappeler cette référence dans la réponse

Ambassade de Suisse

ad 663.2.-P/jgA t h è n e s

Voyage d'étude d'officiers
des corps de sûreté

à	C	TR	P	Ro		a/a
date		13.8		13.8		
visa		TR		Bo		
- 6 AOUT 1969						
réf.	663.2					

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons lu avec intérêt votre lettre du 17 juillet par laquelle vous nous informez que le Ministère de l'ordre public envisage d'envoyer des officiers du corps de sûreté en voyage d'étude dans un certain nombre de pays européens, dont la Suisse.

Vous nous recommandez d'examiner avec bienveillance la possibilité d'introduire ces officiers auprès de deux ou trois directions de police suisses.

Il nous faut malheureusement constater que dans l'état actuel des choses, cette visite apparaît inopportune. Vous connaissez l'attitude adoptée par certains milieux, en Suisse romande en particulier, à l'égard de mesures prises par le régime grec. L'affaire Notaras notamment a sensibilisé de nombreuses personnes. Ces derniers temps, la presse de notre pays a été sévère à l'égard du Gouvernement d'Athènes. Etant donné d'autre part la renommée dont jouit le corps de la sûreté grecque et la méfiance que soulèverait les activités éventuelles qu'il pourrait développer à l'étranger une bonne partie de l'opinion publique suisse ne comprendrait pas que nous nous entremettions en faveur de ces officiers de police. Cette visite soulèverait de vives protestations, voire même des manifestations. Les aspects négatifs l'emportent à notre avis de loin sur les aspects positifs.

Nous pourrions cependant, si les autorités grecques sont intéressées, nous mettre en relations avec les directions cantonales compétentes pour recueillir la documentation écrite disponible sur les principaux points énumérés dans votre lettre du 17 juillet.

./.

P.
veuillez prier
M. Afanis de
venir une fois de
samedi 9 août à 10h
recevoir avec
vous.
7 VIII 69
C

- 2 -

Nous vous saurions gré, dans ces conditions de tenter de faire comprendre au Ministère de l'Ordre public de la manière que vous jugerez appropriée, que la situation actuelle n'est pas propice à ce genre de visite.

Nous vous remercions par avance de nous tenir informés du résultat de vos démarches et vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL
Affaires Politiques

D. G.

